

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

16 AVRIL 1965

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

8^e ANNÉE N° 66

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

65/196/CEE :

<i>La situation économique de la Communauté</i>	993/65
<i>I — La situation d'ensemble</i>	993/65
<i>II — La situation dans les pays de la Communauté</i>	995/65
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du deuxième trimestre de 1965</i>	999/65

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le deuxième trimestre de 1965</i>	1005/65
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	1005/65
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	1009/65

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(65/196/CEE)

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : « La situation économique de la Communauté. Mars 1965 »).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

A la fin de l'année dernière et au début de 1965, la croissance conjoncturelle de l'activité économique s'est poursuivie dans la Communauté. Toutefois, le ralentissement de l'expansion, qui avait été observé dès le milieu de 1964, a persisté.

Il est vrai que les exportations vers les pays non-membres, influencées notamment par une conjoncture mondiale toujours favorable, ont réalisé de nouveaux et sensibles progrès : au quatrième trimestre de 1964, les exportations de marchandises de la Communauté n'ont pas dépassé de moins de 13,5 % en valeur, le résultat de la même période de 1963.

Cependant, la croissance de la demande intérieure nominale s'est de nouveau légèrement affaiblie. Tout d'abord, les investissements d'équipement des entreprises, qui ont fait preuve d'un développement très dynamique dans la république fédérale d'Allemagne, d'une évolution hésitante en Italie et de tendances au ralentissement en France, ont accusé, au total, une expansion plus limitée. Les impulsions émanant des investissements sous forme de construction ont également été un peu moins vives, par suite des tendances à la régression qui se sont manifestées en Italie. Par contre, les dépenses de consommation des administrations ont augmenté dans plusieurs

pays, parfois même à un rythme accéléré, tandis que l'accroissement des dépenses de consommation ne s'est guère atténué.

L'expansion de l'offre intérieure s'est faite, elle aussi, encore un peu plus lente. C'est surtout le cas pour la production industrielle, qui, d'après l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, a dépassé d'à peine 4 %, au quatrième trimestre, le niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt. Son évolution s'est différenciée d'un pays à l'autre; elle a été caractérisée, en effet, par le maintien d'une vigoureuse croissance dans la république fédérale d'Allemagne et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas, par une certaine reprise à un niveau relativement bas en Italie, par un fléchissement de l'expansion en Belgique, et enfin par une légère régression en France.

Par ailleurs, dans les derniers mois, une légère détente est apparue sur le marché de l'emploi en France et, à un moindre degré, en Belgique. En Italie, le chômage conjoncturel a nettement augmenté. Par contre, les tensions se sont encore aggravées sur le marché de l'emploi de la république fédérale d'Allemagne, et la pénurie aiguë de main-d'œuvre qui sévissait aux Pays-Bas n'a guère évolué.

Le ralentissement de l'expansion de la demande intérieure s'est traduit également dans l'évolution des importations en provenance des pays non-membres. Au quatrième trimestre de 1964, les importations de marchandises de la Communauté n'ont dépassé que de 7 %, en valeur, le niveau qu'elles avaient atteint un an auparavant.

Dans ces conditions, mais plus encore sous l'effet de l'évolution dynamique des exportations, la balance commerciale de la Communauté a continué de s'améliorer au quatrième trimestre. D'après les statistiques — non désaisonnalisées — du commerce extérieur, le déficit s'est chiffré à 311 millions d'U.C. ⁽¹⁾; il s'est donc réduit de 338 millions d'U.C. par rapport à la même époque de 1963. De même, la balance des capitaux s'est de nouveau soldée par un excédent considérable, partiellement imputable aux mouvements de capitaux déclenchés par la crise de la livre sterling. Les réserves d'or et de devises des autorités monétaires des pays membres ont augmenté de 944 millions d'U.C. au cours des trois derniers mois de 1964. Dans le même temps, la position nette en devises des banques commerciales a montré une détérioration de caractère essentiellement saisonnier, et qui n'a pas revêtu l'ampleur de l'accroissement des réserves officielles.

La hausse des prix a continué de se modérer dans l'ensemble de la Communauté. Le niveau moyen des prix à la consommation est demeuré à peu près stable en France et aux Pays-Bas. En Italie, l'augmentation s'est atténuée, tout en

restant appréciable. En Belgique et au grand-duché de Luxembourg, elle ne s'est ralentie que légèrement, et elle s'est même un peu accélérée dans la république fédérale d'Allemagne.

Pour le reste de l'année 1965, les perspectives actuelles touchant l'évolution économique de l'ensemble de la Communauté ne s'écartent que faiblement de celles qui ont déjà été exposées dans le précédent rapport trimestriel; elles annoncent une expansion persistante, dont le rythme devrait toutefois être assez lent.

La demande extérieure donnera à l'économie de la Communauté de nouvelles impulsions. Celles-ci pourraient cependant être moins vives que précédemment, par suite du ralentissement prévisible de l'expansion économique aux États-Unis, des mesures restrictives prises dans le Royaume-Uni, et enfin des premiers effets de la réduction des disponibilités en devises des pays en voie de développement.

Bien que certains éléments d'incertitude affectent les prévisions relatives à la croissance de la formation brute de capital fixe, dont l'évolution peut encore éventuellement être influencée par des mesures de politique conjoncturelle, on peut néanmoins, dans l'ensemble, être assuré d'une nouvelle expansion. Cette prévision se fonde, en particulier, sur le fait que l'on s'attend à voir se poursuivre la vive progression observée dans la république fédérale d'Allemagne. En outre, il n'est pas exclu qu'un redressement se produise en Italie, dans le courant de l'année, et qu'en France également une certaine reprise se manifeste en ce qui concerne les investissements de l'industrie privée.

Les dépenses de consommation privée pourraient continuer de s'accroître lentement au cours des prochains mois. Il est probable que leur expansion sera très vive dans la république fédérale d'Allemagne et accusera une nouvelle accélération aux Pays-Bas, tandis qu'elle pourrait, du moins dans les premiers temps, rester très limitée en France et en Italie.

L'offre intérieure marquera probablement une nouvelle progression; il se pourrait cependant que celle-ci, même dans l'hypothèse d'une légère reprise en Italie et en France, soit encore assez lente, du fait surtout que les obstacles physiques à l'expansion deviendront vraisemblablement plus sensibles dans la république fédérale d'Allemagne. Pour l'ensemble de l'année 1965, le taux d'expansion du produit brut de la Communauté en termes réels pourrait atteindre environ 3,5 %; l'indice de la production industrielle pourrait augmenter de 4 %.

Il semble que la tendance à l'accroissement des importations en provenance des pays non-membres doive également être assez modérée. Mais, du fait que la croissance des exportations se ralentira probablement dans le courant de

⁽¹⁾ 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin = 1 dollar U.S. au taux de change officiel.

l'année, on peut sans doute s'attendre à une atténuation de la tendance à l'amélioration de la balance commerciale de la Communauté.

Dans quelques pays membres, notamment en Italie et en Belgique, la hausse des prix continuera sans doute de s'atténuer, tout en demeurant appréciable. La France connaîtra sans doute, à cet égard, une évolution modérée, surtout si l'on fait abstraction des adaptations qui restent à effectuer pour certains tarifs d'entreprises publiques et de l'augmentation des prix de quelques denrées alimentaires, dans le cadre de la politique agricole. Il semble aussi que la hausse des prix s'accroîtra de nouveau légèrement aux Pays-Bas et qu'elle restera, dans la république fédérale d'Allemagne, plus vive qu'en 1964.

Étant donné ces perspectives, un relâchement sensible de la politique de stabilisation serait, en

général, contre-indiqué. Au contraire, dans la république fédérale d'Allemagne, où s'accroît le danger d'un déséquilibre global, et aux Pays-Bas, où ce risque n'est pas entièrement écarté, il sera nécessaire d'observer plus strictement la recommandation faite par le Conseil au mois d'avril 1964. En Belgique et dans le grand-duché de Luxembourg, il pourrait tout au plus se révéler opportun d'assouplir prudemment certaines mesures tendant à restreindre les investissements, tout en évitant de donner, à travers le budget de l'État, des impulsions plus vives à l'ensemble de l'économie. En France, il serait désormais possible de suivre une politique d'encouragement prudent des investissements des entreprises privées, tout en continuant de limiter strictement les dépenses des administrations. Ce n'est qu'en Italie qu'il paraît à présent indiqué de stimuler davantage la demande intérieure, surtout en augmentant et en encourageant les investissements.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

Le vif essor conjoncturel s'est poursuivi au quatrième trimestre de 1964 ainsi qu'au cours des premiers mois de 1965. Bien que la progression des exportations se soit légèrement accélérée, l'évolution économique générale a été surtout caractérisée par une conjoncture intérieure très favorable. Les dépenses d'investissement — sous forme de constructions et notamment sous forme de biens d'équipement — ont continué de s'accroître sensiblement, et l'expansion des dépenses de consommation s'est accélérée. Cette dernière observation est valable surtout pour la consommation des ménages; mais les dépenses des administrations ont également progressé à un rythme plus rapide.

Malgré la persistance et l'aggravation des fortes tensions enregistrées sur le marché du travail, l'offre intérieure s'est encore accrue notablement. La production industrielle a dépassé de 7,6 %, au quatrième trimestre, le niveau atteint un an plus tôt. Cependant, malgré cette forte élasticité, l'offre n'a pas pu s'adapter assez rapidement à l'expansion de la demande; il en est résulté une nouvelle accélération de la vive progression des importations. De toute évidence, c'est en partie grâce à ce développement que le mouvement de hausse des prix ne s'est que faiblement accentué.

Bien que l'excédent de la balance de biens et services ait de nouveau quelque peu augmenté, un léger déficit a été enregistré pour la balance des opérations courantes (qui comprend également les dons et prestations sans contrepartie). Ainsi, compte tenu d'exportations nettes de capitaux assez importantes, la balance globale des paiements s'est soldée au quatrième trimestre par un déficit de

1,4 milliard de DM. Les réserves nettes d'or et de devises du système bancaire (Banque fédérale et banques commerciales) se trouvaient à la fin de 1964 pratiquement au même niveau qu'un an auparavant.

L'évolution économique au cours des prochains mois de 1965 sera probablement caractérisée par la persistance de la rapide expansion de la demande. Les exportations continueront vraisemblablement d'augmenter; toutefois, ce sont sans doute des éléments de la demande intérieure — investissements des entreprises, construction de logements et consommation privée — qui constitueront les principaux facteurs de l'expansion.

En raison de la forte pénurie de main-d'œuvre et de l'épuisement d'une grande partie des capacités de production, l'offre intérieure ne pourra vraisemblablement pas se développer aussi rapidement que la demande. La production industrielle s'accroîtra sans doute encore sensiblement, mais selon toute vraisemblance à un rythme un peu moins rapide qu'au cours des mois écoulés. Par conséquent, les importations continueront à connaître une vive expansion, mais cependant avec un taux de croissance probablement moins élevé que vers la fin de 1964. En général, le danger d'une nouvelle accentuation des tendances à la hausse des prix s'accroît.

Ces perspectives donnent à penser que la politique conjoncturelle dans la R. F. d'Allemagne devrait être axée plus nettement encore sur la stabilisation. Il semble cependant que, précisément dans les deux domaines essentiels que constituent la politique budgétaire des administrations

publiques et la politique du marché de la construction, les autorités responsables se soient écartées des règles dont le Conseil de la Communauté a recommandé d'application le 14 avril 1964 et à nouveau le 10 novembre de cette même année.

Si le Trésor ne parvient pas à adapter sa gestion aux impératifs de la politique de stabilisation, il sera sans doute nécessaire de renforcer dans la mesure du possible les dispositions restrictives dans le domaine du crédit.

2. France

L'accalmie de la conjoncture s'est encore accentuée au cours des derniers mois.

Si la demande étrangère a marqué une nette reprise, l'évolution de la demande intérieure a été caractérisée essentiellement par une assez faible propension à investir dans l'industrie privée, par une gestion prudente des stocks et par une expansion très lente des dépenses de consommation privée. Cependant, les dépenses d'investissement des administrations et des entreprises du secteur public, ainsi que les investissements sous forme de construction de logements, ont encore marqué une vive progression.

Conformément à la demande, l'évolution de la production intérieure a été assez hésitante; la production industrielle a même accusé une légère tendance au fléchissement. Les importations n'ont que faiblement progressé.

L'amenuisement de l'excès de demande intérieure a permis une nouvelle amélioration du solde des échanges extérieurs. Simultanément, les facteurs conjoncturels de hausse des prix semblent s'être affaiblis. L'augmentation des prix à la consommation s'est nettement ralentie au cours des derniers mois.

Toute appréciation concernant les perspectives d'évolution conjoncturelle en 1965 comporte, à l'heure actuelle, quelques facteurs d'incertitude. Sans doute est-il presque certain que l'activité économique restera d'abord assez hésitante, mais il ne semble pas qu'il y ait lieu de prévoir une récession générale de l'économie; il est même possible d'escompter une certaine reprise de l'expansion dans le courant de l'année. Toutefois, il est encore difficile d'en préciser le moment et l'ampleur.

La demande étrangère sera un élément important de soutien de la conjoncture au cours des prochains mois. En ce qui concerne la demande intérieure, un rôle important sera joué par l'évo-

lution des investissements dans les entreprises privées; les perspectives qui se dessinent à cet égard ne permettent pas encore de s'attendre, pour l'instant, à une reprise de la croissance, tout au moins dans l'industrie privée. Cependant, les dépenses relatives à la formation brute de capital fixe continueront dans l'ensemble à augmenter, en raison notamment de la forte extension des programmes d'investissements de l'État et des entreprises publiques. Bien que les dispositions prises en matière de stockage puissent exercer pendant quelques temps encore des effets restrictifs sur la situation de la production et de l'emploi, l'évolution des revenus pourrait être suffisante pour assurer une progression, sans doute très lente, mais continue, des dépenses de consommation privée.

Si l'offre et la demande tendent maintenant à s'équilibrer, certains facteurs de hausse des prix subsistent cependant, qui — outre les nouvelles majorations auxquelles on peut s'attendre dans le domaine des tarifs publics et le relèvement des prix à la production pour quelques produits agricoles — résultent surtout d'un mouvement de hausse des coûts insuffisamment ralenti.

Dans ces conditions, la politique de stabilisation des prix et des coûts devrait assurément être maintenue. Il n'y a toutefois plus lieu d'intensifier les mesures globales visant à freiner la demande; des dispositions, de caractère limité, seraient même souhaitables pour stimuler les investissements de l'industrie privée, au cas où la tendance au fléchissement se maintiendrait. Par ailleurs, il convient de noter qu'une stabilité durable des prix ne peut guère être obtenue sans une politique économique qui s'oriente plus que par le passé vers des mesures visant à éliminer les obstacles structurels qui s'opposent à une croissance économique à long terme, continue, et surtout équilibrée.

3. Italie

Durant les derniers mois de l'année dernière, et, pour autant qu'il soit possible d'en juger dès à présent, au début de 1965, la conjoncture italienne a encore été assez déprimée. La légère récession de la production industrielle a cependant fait place à une certaine reprise.

La progression de la demande extérieure est restée vive, bien que son rythme se soit un peu ralenti par rapport à l'évolution enregistrée au

troisième trimestre. Au quatrième trimestre, les exportations de marchandises ont dépassé de près de 19 %, en valeur, le niveau qu'elles atteignaient un an plus tôt.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe, considérée dans son ensemble, la tendance au fléchissement a sans doute persisté, tant pour la construction que pour les investissements d'équipement. En revanche, il semble que

les investissements sous forme de stocks aient augmenté. A la différence de l'évolution apparemment assez dynamique de la consommation des administrations, celle des dépenses de consommation privée doit être demeurée faible.

Du côté de l'offre, on a donc noté un accroissement de l'indice désaisonnalisé de la production industrielle. Toutefois, celle-ci a encore été nettement inférieure — de 3,5 % au quatrième trimestre — au niveau enregistré un an plus tôt. Après une période de forte contraction, les importations de marchandises, elles aussi, ont de nouveau progressé légèrement. Elles sont cependant restées nettement en deçà — soit de 17,5 % — de leur montant du quatrième trimestre de 1963.

La faiblesse de la demande a entraîné un ralentissement sensible de la hausse des prix. Celle-ci est cependant demeurée assez nette et a été déterminée par des tendances tantôt post-inflationnistes, tantôt de caractère structurel. En janvier 1965, en dépit du ralentissement constaté, les prix à la consommation ont dépassé de 5,5 % et l'indice du coût de la vie de 5,7 % les niveaux respectifs atteints un an plus tôt.

La balance des paiements a de nouveau laissé un solde positif considérable, qui se chiffrait à 303 milliards de liras au quatrième trimestre; la balance des paiements courants et celle des opérations en capital ont toutes deux été excédentaires. De septembre 1964 à janvier 1965, les réserves officielles d'or et de devises ont augmenté de 227 milliards de liras.

La demande de crédits bancaires est restée faible. Le marché des valeurs mobilières a montré une reprise de la demande de titres à intérêt fixe.

Les perspectives d'évolution économique à très court terme ne paraissent pas encore annoncer une expansion bien rapide. Cependant, à condition de suivre une politique économique appropriée, les indices de reprise enregistrés semblent devoir déboucher, dans le courant de l'année, sur une relance plus accusée de la croissance conjoncturelle.

Les perspectives d'évolution de la demande extérieure sont encore favorables, bien qu'elles soient moins orientées à l'expansion qu'elles ne

l'étaient durant la plus grande partie de l'année dernière. Pour ce qui est de la demande intérieure, il semble que, pour le moment, la demande privée d'investissements fixes doive encore faire montre de faiblesse; mais une reprise pourrait se manifester dans le courant de l'année. En effet, les perspectives d'évolution, tant de la demande extérieure que des dépenses d'investissement — en assez vive expansion — des administrations et des entreprises contrôlées par l'État, ainsi que les mesures d'encouragement expresses prises par le gouvernement, tendent à stimuler la propension à investir du secteur privé. En outre, dans le domaine de la formation des stocks, les tendances paraissent meilleures. Il est probable que, pendant un certain temps encore, la consommation privée ne progressera que lentement; par la suite, cependant, sa croissance devrait de nouveau devenir plus prononcée.

Compte tenu de cette évolution de la demande, il semble bien que la production industrielle ne puisse tout d'abord marquer qu'une légère expansion. Dans le secteur du bâtiment, l'activité demeurera même très faible pendant un certain temps.

Dans l'immédiat, les coûts et les prix resteront probablement orientés à la hausse, mais cette tendance devrait encore s'affaiblir, surtout si la production et la productivité évoluent de nouveau plus favorablement.

La balance des opérations courantes, de même que la balance générale des paiements, pourraient rester assez nettement excédentaires. Ceci contribuerait, en même temps que l'offre importante de crédit et l'évolution des budgets publics, à soutenir et à ranimer la conjoncture intérieure.

Le retour à une expansion plus marquée et, ultérieurement, le rétablissement de l'équilibre de l'économie italienne, dépendent toutefois dans une large mesure de la politique économique générale; il faut, en particulier, appliquer une politique conjoncturelle énergique, mais contenue dans certaines limites et conçue de manière à ménager une souplesse suffisante pour l'avenir. En même temps, l'accent devrait être mis sur un renforcement des mesures visant à encourager les investissements productifs des entreprises.

4. Pays-Bas

La croissance économique a été très sensible au cours des derniers mois de l'année 1964 et au début de 1965. Cette évolution a été déterminée, du côté de la demande, par une expansion particulièrement rapide des exportations, et du côté de l'offre, par une progression notable de la production et de la productivité.

En effet, les exportations de marchandises ont marqué une forte croissance conjoncturelle du troisième au quatrième trimestre; au cours des

trois derniers mois de 1964, leur taux de croissance en valeur par rapport à la période correspondante de l'année précédente a atteint, en moyenne, plus de 21 %. La formation brute de capital fixe a continué de s'accroître sous l'effet notamment de la nouvelle augmentation des dépenses de construction de logements; toutefois, l'expansion des investissements d'équipement des entreprises a eu plus nettement tendance à se ralentir et les investissements publics ont marqué un certain fléchissement.

Par suite de la progression continue des revenus, la croissance des dépenses de consommation s'est poursuivie à peu près au même rythme; l'accroissement en volume de la consommation s'est même quelque peu accéléré en raison de la stabilité remarquable du niveau des prix depuis l'été dernier.

Les tensions observées sur le marché de l'emploi ne se sont que faiblement atténuées. Si pour la première fois depuis le début de l'année 1963 le nombre des chômeurs, corrigé des variations saisonnières, a eu légèrement tendance à augmenter en automne, le nombre d'offres d'emploi non satisfaites — qui est beaucoup plus élevé — est demeuré pratiquement inchangé.

La croissance de la production industrielle s'est quelque peu accélérée du troisième au quatrième trimestre. D'après l'indice national, celle-ci a dépassé de 8,1 %, au cours des trois derniers mois de 1964, le niveau atteint pendant la période correspondante de l'année précédente.

Malgré un fléchissement des achats de biens d'équipement, le ralentissement des importations ne s'est pas poursuivi, et a de nouveau fait place à une évolution légèrement plus soutenue.

D'après l'indice des prix de détail, les prix à la consommation sont demeurés stables depuis le milieu de l'année 1964. Néanmoins, l'indice était encore supérieur de 5,5 % en décembre à celui de la période correspondante de 1963. Comme la tendance à l'amélioration de la balance commerciale a persisté et qu'en particulier les revenus des facteurs se sont également soldés par un excédent, la balance des paiements courants aura sans doute été assez fortement excédentaire au quatrième trimestre. De plus, d'importantes entrées nettes de capitaux ont été enregistrées. Aussi la balance globale des paiements s'est-elle soldée au quatrième trimestre par un excédent assez élevé.

L'expansion conjoncturelle devrait se poursuivre au cours des prochains mois. La demande

étrangère restera certainement l'élément le plus dynamique de la demande globale. Le ralentissement du rythme de croissance des dépenses relatives à la formation de capital fixe pourrait s'accroître encore, mais la demande intérieure devrait encore progresser assez vivement. En effet, les dépenses de consommation des ménages continueront d'augmenter sensiblement, en raison de la majoration prévue des salaires et traitements, du relèvement des pensions de vieillesse et de la réduction d'impôts qui sera introduite au milieu de l'année.

Le développement de la production devrait demeurer très marqué. Cette observation est valable en particulier pour la production industrielle et pour l'activité dans le secteur de la construction de logements. Cependant un certain ralentissement de l'expansion conjoncturelle n'est pas exclu, notamment en ce qui concerne la production industrielle. Les importations continueront sans doute de progresser.

Malgré cette évolution, les prix à la consommation, qui ont vraisemblablement accusé une nouvelle hausse depuis janvier 1965, devraient encore augmenter; la hausse des coûts salariaux par unité produite se poursuivra sans doute — bien qu'à un rythme moins rapide — et la progression de la demande globale pourrait dépasser encore celle de l'offre intérieure. La balance des paiements courants pourrait de nouveau se solder par un léger déficit.

Malgré les mesures prises jusqu'à présent, les progrès accomplis sur la voie d'une détente conjoncturelle et d'une stabilisation des prix et des coûts ne sont pas complètement satisfaisants et il est difficile de penser que ces objectifs puissent être atteints prochainement. Dans ces conditions, l'orientation de la politique conjoncturelle doit demeurer anti-inflationniste. En particulier il semble qu'il y ait lieu d'observer une ligne de conduite plus stricte dans le domaine de la politique budgétaire des administrations publiques.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

La croissance de l'activité économique s'est poursuivie du troisième au quatrième trimestre de 1964; toutefois, vers la fin de 1964 et au début de 1965, l'expansion conjoncturelle a donné des signes d'essoufflement de plus en plus nets.

Les exportations de biens et services ont notablement augmenté. En ce qui concerne la demande intérieure, la progression des dépenses relatives à la formation brute de capital fixe semble s'être sensiblement ralentie, tandis que les dépenses de consommation publique se sont sans doute momentanément stabilisées. Enfin, les

dépenses de consommation devraient avoir continué de s'accroître à un rythme rapide.

Tandis que l'activité dans le secteur de la construction n'a plus marqué de progression conjoncturelle notable, la production industrielle a encore sensiblement augmenté du troisième au quatrième trimestre. Selon l'indice I.N.S., elle a dépassé d'environ 7 % en moyenne, au cours des trois derniers mois de 1964, le niveau de la période correspondante de l'année précédente. Cependant, une tendance au ralentissement du rythme de croissance conjoncturelle de la production s'est esquissée

au cours du quatrième trimestre et au début de 1965. La situation sur le marché du travail a été caractérisée par de légères tendances à la détente.

Abstraction faite des facteurs accidentels et saisonniers, les importations semblent s'être temporairement stabilisées. Bien qu'un léger ralentissement de la hausse des prix ait été observé, le mécanisme de l'échelle mobile des salaires s'est déclenché de nouveau dans la plupart des secteurs d'activité vers la fin de 1964 et au début de 1965. En février, l'indice des prix de détail dépassait de 4,1 % le niveau de février 1964.

Au cours des derniers mois de l'année 1964 et au début de 1965, la balance des paiements courants a eu nettement tendance à s'améliorer : pour la première fois depuis le début de 1963, elle a fait apparaître un excédent important au quatrième trimestre. Les réserves nettes d'or et de devises des autorités monétaires ont augmenté de 7,6 milliards de francs au cours de la même période.

Les prochains mois pourraient être caractérisés par un certain ralentissement de l'expansion de la demande et de la production.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Au cours des derniers mois, l'évolution conjoncturelle des différents éléments de la demande globale a été assez différenciée. Alors que les exportations et la formation brute de capital fixe se développaient à un rythme de plus en plus ralenti et marquaient une tendance à se stabiliser au niveau élevé atteint au cours des mois précédents, la consommation privée continuait sans aucun doute à progresser sensiblement. Vraisemblablement sous l'influence de cette évolution de la demande globale, l'offre intérieure ne s'est plus développée qu'assez faiblement.

En ce qui concerne l'emploi et les prix, aucune modification substantielle de la situation ne s'est dessinée jusqu'ici.

Les exportations progresseront encore, mais sans doute à un rythme plus lent. Les dépenses d'investissement pourraient accuser des tendances au plafonnement. L'expansion des dépenses de consommation privée sera probablement influencée quelque peu par l'évolution des autres éléments de la demande; elle se poursuivra néanmoins à un rythme relativement rapide.

Dans ces conditions, le rythme de croissance de la production intérieure ne devrait être que très modéré. L'expansion des importations sera lente, en raison notamment de l'affaiblissement de la formation de stocks de matières premières. L'emploi pourrait rester stable et les tensions se relâcher encore quelque peu sur le marché du travail. Il est douteux que cette évolution se traduise par un ralentissement suffisant de la hausse des coûts. Les prix à la consommation resteront orientés à la hausse.

Ces perspectives ne permettent pas encore d'apporter des assouplissements substantiels à la politique de stabilisation.

Du côté des exportations, les tendances récentes de l'évolution conjoncturelle persisteront sans doute au cours des prochains mois. La formation brute de capital fixe pourrait même diminuer sensiblement. Étant donné que les revenus continueront vraisemblablement à progresser, la consommation des ménages devrait encore croître, mais à un rythme plus modéré qu'en 1964.

Malgré le ralentissement probable de l'expansion de la demande globale, de fortes tendances à la hausse des prix subsistent encore; combattre ces tendances demeure la tâche primordiale de la politique conjoncturelle.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1965

La croissance conjoncturelle de la *production industrielle* est restée relativement lente au quatrième trimestre de 1964 et, selon toute vraisemblance, au premier trimestre de 1965. Les tendances de l'évolution ont été assez différentes suivant les pays. Dans la R.F. d'Allemagne, l'expansion est demeurée vive et, en Italie, une légère reprise conjoncturelle a été observée, à partir d'un niveau relativement bas; on n'est toutefois pas encore assuré qu'il ne s'agisse que d'une évolution passagère. Aux Pays-Bas, des progrès de production assez sensibles ont encore pu être réalisés, tandis qu'en Belgique l'expansion s'est modérée au cours des derniers mois de 1964. En France, un léger

fléchissement a été enregistré, qui s'est sans doute poursuivi au début de 1965.

Il semble que la progression de la production industrielle de la Communauté doive rester modérée au deuxième trimestre. En Italie, les indices d'une reprise éventuelle ne sont pas encore clairement perceptibles; en France, l'évolution de la production devrait demeurer hésitante et, en Belgique, l'expansion ne se poursuivra sans doute qu'à un rythme ralenti. Enfin, dans la R.F. d'Allemagne, des progrès un peu plus modérés que précédemment seront vraisemblablement observés, étant donné le taux élevé d'utilisation des capacités et

la pénurie de main-d'œuvre. Aux Pays-Bas, toutefois, la reprise attendue de la croissance des dépenses de consommation privée laisse prévoir un développement légèrement accéléré de la production industrielle.

Au total, la production industrielle de la Communauté dépassera sans doute de quelque 3 %, au deuxième trimestre de 1965, le niveau qu'elle avait atteint un an plus tôt.

Du point de vue conjoncturel, la production de l'*industrie transformatrice des métaux* pourrait

demeurer à peu près stable. En effet, la demande de biens de consommation durables, surtout de voitures particulières, sera sans doute peu dynamique. Autres éléments de faiblesse : l'évolution des entrées de commandes dans la construction mécanique en Italie, en France et en Belgique, ainsi que la dépression persistante dans la construction navale, sauf dans la R.F. d'Allemagne. Dans l'ensemble, la production de l'industrie transformatrice des métaux de la Communauté ne devrait dépasser que de 1 %, au deuxième trimestre, le résultat enregistré pour la même période de 1964,

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾ 1958 = 100	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente			
1959	106	6		105	5
1960	119	12		120	14
1961	127	7		130	9
1962	135	6		138	6
1963	141	5		144	5
1964 ⁽³⁾	150	6			
1963					
I	135	2	137	137	1
II	147	6	140	152	6
III	132	5	143	131	6
IV	152	7	147	156	6
1964					
I	151	12	149	152	11
II	156	6	150	156	3
III	138	4	151	131	0
IV ⁽³⁾	159	4	152	157	1
1965					
I ⁽⁴⁾	154	3	153	153	1
II ⁽⁴⁾	160	3	153	157	1

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendance approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Prévisions.

A — Industrie automobile

Au quatrième trimestre de 1964 et sans doute au premier trimestre de 1965, la production de *voitures particulières et commerciales* dans la Communauté a encore accusé une tendance à la régression. Celle-ci est surtout imputable à la faiblesse persistante de la demande intérieure en Italie et en France. A l'occasion des congés de fin d'année,

l'Italie a connu une interruption prolongée de la production, comme ce fut déjà le cas en août 1964.

Dans ces deux pays, des signes patents de reprise ne sont pas encore perceptibles; en même temps, l'expansion de la demande semble perdre de sa vigueur dans les pays du Benelux et, dans une moindre mesure, dans la république fédérale d'Allemagne.

Au total, la faiblesse de la production de voitures particulières et commerciales persistera sans doute au deuxième trimestre de 1965; en moyenne mensuelle, la production pourrait ainsi se situer aux environs de 443.000 unités, ce qui représenterait une diminution de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 1964.

La production de *véhicules utilitaires* dans la Communauté s'est également réduite au quatrième trimestre de 1964, en raison surtout de la faiblesse de la demande d'investissement dans la plupart des

pays membres. Même dans la R.F. d'Allemagne, le nombre des immatriculations de véhicules neufs au début de 1965 n'a pas été supérieur à celui qui avait été enregistré un an plus tôt. Les perspectives incertaines touchant les investissements continuent d'affecter la demande, surtout en Italie. On a donc prévu, pour le deuxième trimestre de 1965, une production mensuelle moyenne de 46.000 véhicules utilitaires, ce qui représente une diminution d'environ 5 % par rapport à la production enregistrée au deuxième trimestre de l'année dernière.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾
(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	255,2	17	33,4	5
1960	295,7	16	40,1	20
1961	301,1	2	41,0	2
1962	356,8	18	42,4	3
1963	415,1	16	45,1	6
1964 ⁽²⁾	426,6	3		
1963				
I	406,3	14	47,1	10
II	440,6	22	45,6	8
III	368,0	19	39,7	5
IV	445,7	11	47,8	2
1964				
I	466,3	15	49,9	6
II	451,6	2	48,4	6
III	351,5	— 5	37	— 6
IV ⁽²⁾	436,8	— 2	45,4	— 5
1965				
I ⁽³⁾	443,3	— 5	46	— 8
II ⁽³⁾	443,3	— 2	46	— 5

⁽¹⁾ Nouvelle série statistique.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Prévisions.

B — Construction mécanique

Pour la Communauté prise dans son ensemble, l'expansion de la construction mécanique s'est presque arrêtée au quatrième trimestre de 1964. Tel n'est pas le cas pour la R.F. d'Allemagne où les progrès de la production ont cependant été relativement limités en raison du haut degré d'utilisation des capacités. En Italie, la tendance de la production est demeurée orientée à la baisse, abstraction faite de certains efforts de rattrapage

qui ont été observés au début du trimestre mais qui toutefois ne sont sans doute qu'une contrepartie du chômage partiel enregistré en juillet-août. En Belgique également, la production de ce secteur n'a pu atteindre qu'à peine son niveau du quatrième trimestre de 1963; en France, elle a notablement diminué par rapport à cette même période.

Au début de 1965, les tendances des inscriptions de commandes sont restées orientées à la

baisse dans plusieurs pays membres. Les carnets de commandes ont manifestement encore été réduits en France et en Belgique. Dans ces deux pays, c'est surtout le marché intérieur qui s'est détérioré, en raison notamment du recul important de la demande de machines pour l'industrie textile. En Italie, par contre, les commandes des entreprises publiques ont marqué une reprise, qui n'a pas suffi cependant à compenser la réticence du secteur privé.

Il semble néanmoins qu'au cours des prochains mois la faiblesse de la production ne doive s'accroître dans aucun de ces trois pays (France, Italie et Belgique). La production de la construction mécanique, dans l'ensemble de la Communauté, sera notamment stimulée par le fait que son expansion se heurte dans la R.F. d'Allemagne et aux Pays-Bas, aux limites des capacités et des disponibilités de main-d'œuvre, alors que la demande s'accroît et profite en partie aux pays voisins.

TABLEAU 3

Production de l'industrie de la construction mécanique ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	103	3	101	1	94	— 6	111	11
1960	118	14	117	16	97	3	136	23
1961	130	10	129	10	109	12	155	14
1962	131	1	149	14	114	5	163	7
1963	127	— 3	158	7	129	—	175	7
1963								
I	119	— 6	134	— 5	108	—	179	4
II	133	— 4	165	6	119	—	187	11
III	119	— 4	149	9	106	—	152	8
IV	138	1	181	18	122	—	182	6
1964								
I	128	8	153	14	123	14	181	1
II	139	5	178	8	127	7 ⁽²⁾	171	— 9
III	126	6	147	— 1	106	0 ⁽²⁾	132	— 13
IV	143	4	181	—	115	— 7 ⁽²⁾	150	— 18

⁽¹⁾ Indices nationaux. Pour la France, un nouvel indice a été calculé à partir de 1963, mais n'est pas tout à fait comparable à celui des années précédentes.

⁽²⁾ Estimations.

C — Construction navale

Le tonnage global des navires en construction dans la Communauté a accusé, au 1^{er} janvier 1965, une diminution d'environ 200.000 t.j.b. par rapport au 1^{er} octobre 1964, mais il a dépassé de 115.000 t.j.b., soit de 5 %, le tonnage enregistré au 1^{er} janvier 1964. La réduction constatée au quatrième trimestre de 1964 n'a affecté que le tonnage des pétroliers en construction, qui a diminué de 19 %.

Dans l'ensemble des pays non membres, le tonnage global des navires en construction au 1^{er} janvier 1965, bien que légèrement inférieur au chiffre atteint trois mois plus tôt, dépassait de 28 % le tonnage sur cale au 1^{er} janvier 1964.

A plus long terme, l'écart de tendance constaté entre les chantiers navals de la Communauté et ceux de l'ensemble des pays tiers est encore plus accentué. Ainsi, par rapport au 1^{er} janvier 1963, le tonnage en construction dans l'ensemble des pays non membres a augmenté de 29 %, tandis qu'il a diminué de 23 % dans la Communauté.

Les perspectives d'évolution de la construction navale dans la Communauté au cours des mois à venir sont largement influencées par la forte concurrence étrangère, comme en témoigne la réduction — parfois appréciable — de la part relative, dans le tonnage global en construction dans la Communauté, du tonnage des navires commandés par des armateurs étrangers. Toutefois, les chantiers de la R.F. d'Allemagne, dont

les carnets de commandes ont augmenté d'environ 0,5 million de tonnes en 1964, constituent une exception à cet égard. Par ailleurs, quant aux mesures d'aide récemment décidées par le Conseil des Ministres en Italie (cfr. rapport 4/1964, publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 10 du 27 janvier 1965) et actuellement à l'examen de la Commission de la C.E.E., on ne peut encore prévoir quel en serait l'incidence éventuelle.

Compte tenu, en particulier, du fait que les carnets de commandes sont relativement bien garnis dans la R.F. d'Allemagne, le tonnage des navires en construction dans la Communauté au 1^{er} juillet 1965 se situera sans doute aux environs de 2.500.000 t.j.b., ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport au niveau — à vrai dire très bas — qui avait été enregistré un an auparavant.

TABLEAU 4

Construction navale

(Navires de mer en construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1962	3.086	8
1963	2.270	— 27
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I	2.847	3
II	2.975	5
III	2.884	4
IV	3.086	8
1963		
I	3.009	6
II	2.750	— 8
III	2.610	— 10
IV	2.266	— 27
1964		
I	2.379	— 21
II	2.267	— 18
III	2.537	— 1
IV	2.381	5
1965		
I ⁽¹⁾	2.450	3
II ⁽¹⁾	2.500	10

⁽¹⁾ Prévisions.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

Pour l'ensemble de la Communauté et abstraction faite des variations saisonnières, la production de l'industrie de la construction a encore progressé notablement au quatrième trimestre de 1964. Cette évolution semble avoir été déterminée

non seulement par des circonstances accidentelles, telles que des conditions climatiques un peu plus favorables qu'elles ne le sont généralement en cette saison, mais aussi, dans quelques pays, par des facteurs conjoncturels. C'est surtout le cas pour la R.F. d'Allemagne, sauf en ce qui concerne les travaux publics. Les progrès ont également été

appréciables en France et aux Pays-Bas. En Italie, par contre, où le nombre des mises en chantier s'est fortement réduit, l'activité dans le bâtiment a diminué et son expansion a eu tendance à se stabiliser en Belgique.

Les perspectives de développement de la production dans l'industrie de la construction de la Communauté sont, dans l'ensemble, assez bonnes pour le deuxième trimestre de 1965. En France et aux Pays-Bas, la demande demeure, en général, nettement orientée à l'expansion dans les diverses

branches de cette industrie. Dans la R.F. d'Allemagne, où la demande de logements continue de s'accroître vigoureusement, les adjudications de travaux publics pourraient également accuser un développement plus rapide. En Italie, une certaine reprise dans le secteur de la construction n'est pas exclue, étant donné les mesures de relance qui ont été prises. En Belgique, où le volume des travaux autorisés et en cours diminue, les progrès de la production dans l'industrie de la construction pourraient être relativement limités.

TABLEAU 5

Logements

Année ou trimestre	Logements achevés ⁽¹⁾		Autorisations de construire ⁽¹⁾	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1960	1.299	— 1	1.499	0
1961	1.313	1	1.633	9
1962	1.355	3	1.787	9
1963	1.411	4	1.916	7
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV	469	— 1	363	0
1962				
I	198	— 4	329	3
II	237	— 3	385	— 2
III	274	1	387	6
IV	490	4	400	10
1963				
I	169	— 15	350	6
II	222	— 6	402	4
III	293	7	436	13
IV	559	14	430	8
1964				
I	211	25	280	9
II	251	13	421	5
III	320 ⁽²⁾	9	404 ⁽²⁾	— 7
IV	616 ⁽³⁾	10	436 ⁽³⁾	1

⁽¹⁾ Les données annuelles ne correspondent pas à la somme des données trimestrielles, du fait qu'en Italie, ces dernières ne comprennent que les logements autorisés et achevés dans les chefs-lieux de province et communes de plus de 20.000 habitants.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Estimations.

Source : Office statistique des Communautés européennes.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1965

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le deuxième trimestre 1965, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

Observations générales

Les tendances qui ont prévalu sur le marché charbonnier de la Communauté en début d'année devraient se poursuivre durant le deuxième trimestre. Le surplus des disponibilités en charbon conduit à une mise en stocks à la mine de 2,4 millions de t, essentiellement en République fédérale et, dans une moindre mesure, en Belgique. Ce stockage s'ajoute à un stockage à la mine de 4,6 millions de t durant le premier trimestre. Les conditions défavorables de l'écoulement ont conduit quelques mines à instaurer du chômage économique au début de cette année.

Les positions concurrentielles des autres énergies comme des charbons des pays tiers restent sans

changements. Le développement des capacités de raffinage se poursuit à un rythme rapide. Par ailleurs, les conditions de transport et de manutention des charbons américains dans les ports bénéficient de progrès considérables qui en abaissent le prix de revient, ou tout au moins le maintiennent au même niveau. Dans ces conditions, en l'absence d'éléments exceptionnels, climatiques ou autres, la demande globale de houille dans la Communauté accuse une tendance à la baisse, mais limitée pour la période considérée.

Demande intérieure

L'expansion économique doit se poursuivre, avec un indice de la production industrielle en aug-

mentation annuelle de 3 %, la conjoncture restant faible dans deux pays, la France et l'Italie. L'industrie sidérurgique, dont l'activité est restée soutenue ces derniers mois, devrait plafonner au niveau actuel, un peu supérieur à celui connu au deuxième trimestre 1964.

La demande totale de houille pour la Communauté s'élèverait à 60,6 millions de t, en faible réduction sur le chiffre réalisé durant la période correspondante de 1964. En dehors des facteurs économiques, qui ne peuvent être considérés comme défavorables, le marché charbonnier est soutenu par les besoins des centrales thermiques, publiques et minières. La consommation des centrales serait en augmentation d'environ 15 %. Ce pourcentage, allant au delà de la tendance générale, s'explique par une hydraulité supérieure à la moyenne (indice 103) au deuxième trimestre 1964. De plus, malgré l'hypothèse habituelle de conditions moyennes de climat, il a été tenu compte d'un enneigement relativement peu considérable à la mi-mars, tout au moins en France. Étant donné les mouvements de stocks prévus, le pourcentage d'accroissement pour les livraisons aux centrales

s'élèverait à 10 %. La carbonisation se maintient au niveau des derniers trimestres, eux-mêmes en progression sur le début de l'année 1964, grâce aux besoins de l'industrie sidérurgique. La demande en coke des autres industries se présente en baisse légère. Celle du secteur foyers domestiques se conforme à la tendance actuelle de la consommation des différentes catégories de combustibles solides dans ce secteur. Dans l'ensemble, houille, agglomérés de houille et coke de four compris, les besoins des foyers domestiques pour le deuxième trimestre 1965, en réduction sur les trois années 1962 à 1964, resteraient encore légèrement supérieurs aux livraisons de 1961, année, il est vrai, de climat plus doux que la moyenne. La méconnaissance du niveau des stocks en cave à la fin de l'hiver chez les consommateurs rend délicate l'estimation des besoins pour les quelques mois à venir.

Dans les secteurs industriels autres que la sidérurgie comme dans les deux secteurs publics, chemins de fer et usines à gaz, la consommation de charbon est toujours influencée par la concurrence des autres énergies ainsi que par les modifications de structure du secteur.

TABLEAU 1

Livraisons de houille aux secteurs de la consommation — Communauté

(en 1.000 t)

	Deuxième trimestre 1965	Deuxième trimestre 1964	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Consommation à la mine	1.895	2.053	— 68	— 3,3
Centrales publiques et minières	13.645	12.455	+ 1.190	+ 9,6
Cokeries	24.745	24.007	+ 738	+ 3,1
Industries (sidérurgique et autres)	7.545	8.074	— 529	— 6,6
Foyers domestiques	5.580	6.066	— 486	— 8,0
Autres secteurs	7.105	8.210	— 1.105	— 13,5
Total livraisons	60.605	60.866	— 261	— 0,4

Exportations vers les pays tiers

La tendance à la réduction des exportations de houille vers les pays tiers se poursuit. Avec 0,65 million de t, elles sont en régression de 15 % par rapport au deuxième trimestre 1964; la réduction porte notamment sur les livraisons vers la Suisse et la zone orientale de l'Allemagne. Cette perte est compensée par un accroissement des exportations de coke de four qui pourraient monter à 0,9 million de t au trimestre considéré; l'accroissement appa-

raîtra vraisemblablement dans les livraisons destinées à presque tous les pays tiers importateurs.

Production de houille

La production de houille pour l'ensemble de la Communauté marquerait, avec 56,1 millions de t, un recul un peu plus accentué, de 2,3 %, que celui constaté ces derniers trimestres. La réduction porte sur tous les bassins, à l'exception d'Aix-la-Chapelle, de la Basse-Saxe et de Sulcis en Italie.

L'évolution du rendement et de la main-d'œuvre au fond ne présente pas de changement par rapport à la situation connue de ces derniers mois, une augmentation limitée de 2,5 % pour le rendement et une réduction de 4 % pour la main-d'œuvre pour laquelle certaines restrictions à

l'embauche ont été instituées dans un des pays membres. La réduction de la production porte sur les qualités de houille autres que les anthracites et les maigres pour lesquels les tonnages disponibles augmentent encore.

TABLEAU 2

Production de houille dans la Communauté

(en 1.000 t)

	Deuxième trimestre 1965	Deuxième trimestre 1964	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne (R.F.)	34.500	34.907	— 407	— 1,2
Belgique	5.165	5.452	— 287	— 5,3
France	13.520	14.162	— 642	— 4,5
Italie	165	129	+ 36	+ 27,9
Pays-Bas	2.780	2.774	+ 6	+ 0,2
Communauté : total houille	56.130	57.425	— 1.295	— 2,3
dont :				
anthracites et maigres :				
classés	3.970	3.763	+ 207	+ 5,5
fines lavées	3.470	3.311	+ 159	+ 4,8
charbons groupes V et VI C.E.C.A.	33.030	34.111	— 1.081	— 3,2

Importations en provenance des pays tiers

Les importations en provenance des pays tiers sont estimées à 7,3 millions de t. Le tableau 3 montre la réduction progressive de ces importations depuis le début de l'année 1964 dans trois pays de la Communauté, la Belgique, la France et les Pays-

Bas. Pour la République fédérale en effet, le contingent tarifaire reste inchangé et pour l'Italie une demande en expansion, due à la reprise de l'industrie sidérurgique, est couverte par du charbon des pays tiers étant donné le caractère onéreux des alignements pour les producteurs de la Communauté.

TABLEAU 3

Importations de houille en provenance des pays tiers par pays de la Communauté

(en 1.000 t)

Pays d'importation	II/65	I/65	IV/64	III/64	II/64	I/64
	Prévisions		Réalisations			
Allemagne (R.F.)	1.850	1.820	2.029	1.785	1.785	1.768
Belgique	655	750	746	783	726	887
France	1.145	1.285	1.390	1.374	1.430	1.666
Italie	2.525	2.235	2.094	2.572	2.336	2.398
Luxembourg	5	5	0	2	2	1
Pays-Bas	1.150	1.350	1.289	1.243	1.150	1.509
Communauté	7.330	7.445	7.547	7.759	7.428	8.228

Par provenance, la réduction des importations porte sur les trois principaux courants, U.S.A., Royaume-Uni et U.R.S.S. Les livraisons de Pologne se montrent plutôt en reprise mais il faut signaler que ce courant n'avait pas bénéficié durant l'année 1963 de l'appel particulier au charbon des pays tiers.

TABLEAU 4

Importations par pays de provenance

(en 1.000 t)

Pays de provenance	II/65	I/65	IV/64	III/64	II/64	I/64
	Prévisions		Réalizations			
U.S.A.	4.800	4.770	4.857	5.300	4.914	5.402
Royaume-Uni	920	1.165	975	897	991	1.219
Pologne	475	460	556	372	335	324
U.R.S.S.	750	815	871	916	898	873
autres pays	385	235	288	274	290	410
Total	7.330	7.445	7.547	7.759	7.428	8.228

Stocks à la production

Le bilan de la Communauté fait apparaître un stockage de houille à la production de 2,4 mil-

lions de t, dont 1,9 million de t en République fédérale et 0,3 million de t en Belgique. Au total, pour la Communauté, les stocks de houille à la mine s'élèveraient, à fin juin 1965, à 23,9 millions de t

TABLEAU 5

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions sur le deuxième trimestre 1965

(en milliers de tonnes)

	Houille	Agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes de lignite
1. Production	56.130	3.545	18.650	3.655
2. Correction pour bas-produits	+ 260	—	—	—
3. Importations en provenance de pays tiers				
a) U.S.A.	4.800	—	—	—
b) Autres	2.530	—	20	1.200
c) Total	7.330	—	20	1.200
4. Ressources (1 à 3)	63.720	3.545	18.670	4.855
5. Demande intérieure				
a) Consommation propre	1.365	10	210	120
b) Livraisons au personnel	620	165	105	45
c) Centrales minières	4.610			
d) Centrales publiques	9.035			
e) Usines à gaz	1.355			
f) Chemins de fer	1.805	90	60	30
g) Cokeries	24.745			
h) Industrie sidérurgique	695		12.460	60
i) Autres industries	6.850	50	1.735	480
j) Foyers domestiques	5.580	3.180	2.665	4.025
k) Usines d'agglomérés	3.440			
l) Divers	505		385	25
Total	60.605	3.495	17.620	4.785
6. Mouvement des stocks chez les consommateurs	+ 90	—	—	—
7. Exportations vers pays tiers	650	25	915	70
8. Besoins totaux (5 + 7)	61.255	3.520	18.535	4.855
9. Stocks à la production (début)	21.450	215	3.100	—
10. Mouvement stocks à la production	+ 2.430	+ 25	+ 135	—
11. Stocks à la production (fin)	23.880	240	3.235	—
12. Mouvements stocks à l'importation	+ 35	—	—	—

Au deuxième trimestre 1964, les réalisations houille ont été de 57.425.000 tonnes pour la production (1), de 65.321.000 tonnes pour les ressources (4) et de 61.609.000 tonnes pour les besoins totaux (8).

contre 16,3 millions de t à la même époque de l'année précédente.

Pour le coke de four, le stockage serait d'une moindre ampleur, 135.000 t pour la Communauté, en quasi-totalité en République fédérale. A la fin du trimestre considéré, le total des stocks de coke

à la production s'élèverait à 3,2 millions de t contre 2,8 millions de t à fin juin 1964.

Le tableau 5 présente les bilans prévisionnels deuxième trimestre 1965 pour la houille, les agglomérés de houille, le coke de four, ainsi que pour les briquettes de lignite y compris le semi-coke.

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

Dans l'ensemble la conjoncture sidérurgique s'est développée d'une manière satisfaisante dans la Communauté au cours du premier trimestre 1965. La demande intérieure s'est encore développée quoique le taux d'accroissement se soit quelque peu ralenti; à l'exportation la demande a été très forte. Si la situation du marché sidérurgique de la Communauté est bonne, cela ne veut pas dire cependant que le marché est sans problèmes. Il semble bien qu'au cours des derniers mois les livraisons de produits sidérurgiques aux consommateurs aient dépassé les besoins réels de ceux-ci, accentuant ainsi le déséquilibre quantitatif qui pèse sur le marché.

Dans son programme prévisionnel pour le premier trimestre 1965 la Haute Autorité avait prévu une production d'acier brut pour l'ensemble de la Communauté de 20,55 millions de t. En réalité la production d'acier brut de la Communauté au cours du premier trimestre 1965 a été de 21,74 millions de t, soit plus de 1 million de t de plus que le chiffre avancé par la Haute Autorité. L'écart entre les prévisions et les réalisations en matière de production d'acier brut semble provenir essentiellement de l'accroissement des stocks auprès des usines, des négociants et des utilisateurs.

Alors que la Haute Autorité avait indiqué une légère baisse des stocks au cours du premier trimestre 1965, il semble que ceux-ci se soient encore accrus. Aussi est-il indiqué d'arrêter — pour le moment tout au moins — leur accroissement et cela malgré une demande d'acier au deuxième trimestre 1965 que l'on prévoit être soutenue, tant à l'exportation qu'à l'intérieur de la Communauté. Cet objectif ne peut être atteint que moyennant une adaptation de la production d'acier brut aux besoins de la consommation.

L'activité conjoncturelle de l'industrie transformatrice des aciers de la Communauté s'est développée favorablement au cours du premier trimestre 1965, surtout en Allemagne (R.F.). Elle a continué à stimuler ainsi la demande d'acier dans la Communauté, demande qui a été satisfaite en grande partie par les producteurs d'acier de la Communauté.

Au cours des derniers trimestres les importations se sont stabilisées au niveau de 850.000 t en poids d'acier brut.

Au cours des deux derniers trimestres les exportations de produits sidérurgiques de la Communauté auront atteint quelque 4 millions de t en poids d'acier brut. Cependant, les commandes à l'exportation reçues au cours des derniers mois provenaient pour une bonne part des États-Unis où les consommateurs ont voulu garnir leurs stocks en vue d'une grève éventuelle dans la sidérurgie américaine à partir du premier mai 1965. Celle-ci a d'ailleurs participé à ce mouvement : au cours des trois premiers mois de 1965 sa production d'acier brut a dépassé celle de la période correspondante de 1964 près de 20 %. Si cette grève n'a pas lieu ou si elle ne s'étend que sur une courte période, la forte demande actuelle en provenance des États-Unis pourrait brusquement disparaître. D'autre part, les possibilités d'exportation de la Communauté vers le Royaume-Uni seront encore très limitées, la réduction de la surtaxe à l'importation de 15 à 10 % à partir du 27 avril 1965 étant relativement trop faible pour avoir un effet important sur le rythme des importations de produits sidérurgiques au Royaume-Uni.

A — Acier

La consommation d'acier par l'industrie transformatrice de la Communauté pourrait augmenter au cours du deuxième trimestre 1965 de quelque 3 % par rapport au deuxième trimestre 1964 pour atteindre ainsi 18,50 millions de t contre 17,94 millions de t au deuxième trimestre 1964. L'Allemagne (R.F.) connaîtra encore une forte augmentation; elle sera moins prononcée dans les pays du Benelux et en France. Quant à l'Italie, où la consommation d'acier est toujours en baisse, il semble qu'elle y sera moins prononcée au cours du second trimestre 1965 qu'elle n'avait été auparavant. Étant étroitement lié à l'activité des industries d'investissement, le niveau de la consommation d'acier pourrait en être influencé si l'un ou l'autre pays de la Communauté était amené à prendre certaines

mesures qui auraient un effet sur l'activité des investissements.

Les *stocks* ayant encore augmenté au cours du premier trimestre 1965, il est souhaité que ceux-ci diminuent quelque peu, même si l'on tient compte de la nécessité pour les consommateurs d'augmenter les stocks techniques pour faire face à une consommation accrue d'acier. Le programme prévisionnel comporte une réduction nette des stocks de 100.000 t.

Les *exportations* de la Communauté pourraient atteindre au deuxième trimestre 1965 quelque 4 millions de t en poids d'acier brut. Ce chiffre doit être considéré comme une indication moyenne; il pourrait être affecté dans un sens ou dans un autre suivant que la demande en provenance des États-Unis s'affaiblit ou non.

Les *importations* en provenance des pays tiers atteindront vraisemblablement 850 000 t en poids d'acier brut. Ce chiffre se situe au même niveau que celui atteint au quatrième trimestre 1964.

Si l'on tient compte d'une faible consommation de ferraille dans les laminaires, il résulte des prévisions ci-dessus une *production d'acier brut* pour l'ensemble de la Communauté de 21,50 millions de t au cours du deuxième trimestre 1965, ce qui représente une augmentation de 3,4 % par rapport à la production réalisée au deuxième trimestre 1964. Cependant, si le mouvement de déstockage était plus important que les 100.000 t citées ci-dessus, une production d'acier brut inférieure à 21,50 millions de t serait suffisante.

Au cours du deuxième trimestre 1965, la situation du marché de l'acier accusera encore de sensibles différences dans les divers pays de la Communauté. En Allemagne (R.F.), où la demande à l'exportation est un peu moins forte, la consommation réelle d'acier intérieure pourrait s'accroître de 7,5 % par rapport au deuxième trimestre 1964, vu la forte demande pour les biens d'investissements. En France, le taux d'accroissement pourrait atteindre 3 %; en effet, malgré le ralentissement de l'expansion industrielle, la demande de certains secteurs utilisateurs d'acier y demeure encore assez soutenue. Dans les pays du Benelux, la consommation intérieure d'acier pourrait s'accroître de 3 % également. En Italie, la baisse de la consommation intérieure d'acier semble devoir être moins importante que dans les mois précédents; cependant la sidérurgie italienne jouit actuellement d'une forte demande à l'exportation tant vers les pays tiers que vers les autres pays de la Communauté. D'autre part, les importations ont été en partie remplacées par la production intérieure. Tous ces facteurs expliquent l'accroissement de la production d'acier brut en Italie.

La répartition de la production d'acier brut par pays de la Communauté est indiquée au tableau I. Par rapport aux réalisations du deuxième trimestre 1964, ces prévisions constituent un accroissement de 36,6 % pour l'Italie (il y a lieu de remarquer toutefois que la production d'acier brut du deuxième trimestre 1964 avait été particulièrement faible en Italie), 13,6 % pour les Pays-Bas, 2,2 % en Allemagne (R.F.) et 0,9 % en Belgique et une baisse de 3,1 % en France et 5,2 % au Luxembourg.

TABLEAU I

Production d'acier brut

(en millions de t)

	1963			1964				1965	
	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II (1)
Allemagne (R.F.)	7,63	8,07	8,16	8,93	9,20	9,81	9,40	9,58	9,40
Belgique	1,86	1,84	1,99	2,11	2,18	2,10	2,34	2,25	2,20
France	4,60	4,04	4,59	4,84	5,11	4,47	5,36	5,08	4,95
Italie	2,62	2,42	2,59	2,50	2,27	2,25	2,70	2,91	3,10
Luxembourg	1,00	1,03	1,02	1,09	1,16	1,15	1,16	1,15	1,10
Pays-Bas	0,61	0,57	0,62	0,66	0,66	0,63	0,70	0,77	0,75
Communauté	18,32	17,97	18,97	20,13	20,58	20,41	21,66	21,74	21,50

(1) Prévisions.

B — Ferraille

L'extension des possibilités de production de fonte, principalement en Italie, où la mise au mille de ferraille aux aciéries a toujours été la plus élevée de tous les pays de la Communauté, permet d'escompter une régression de la consommation

spécifique de ferraille dans les aciéries. Ainsi la consommation globale de ferraille aux aciéries dans la Communauté pourrait atteindre quelque 8,75 millions de t au cours du deuxième trimestre 1965.

La consommation de ferraille aux hauts fourneaux atteindrait 0,45 million de t et celle dans les laminaires quelque 0,05 million de t.

Les *exportations de ferraille* de la Communauté seront négligeables en raison de la réglementation de l'interdiction d'exporter des ferrailles à destination de pays tiers.

Dans ces conditions, les *besoins globaux de ferraille* au deuxième trimestre 1965 s'élèvent à 9,25 millions de t. Ces besoins pourraient être satisfaits à raison de 5,60 millions de t par la *récupération* dans les usines sidérurgiques, tandis que les *achats intérieurs nets* pourraient porter sur 3,30 millions de t et les *importations* sur 0,40 million de t. Les *stocks* auprès des usines pourraient augmenter de 0,10 million de t.

C — Fonte

Pour les mêmes raisons que celles indiquées ci-dessus pour la ferraille, il faut s'attendre à ce que la *consommation spécifique de fonte dans les aciéries* augmentera encore au deuxième trimestre 1965. La consommation de fonte d'affinage dans les *aciéries* a donc été estimée à 14,90 millions de t et la consommation de fonte de moulage dans les *fonderies* à 1 million de t. Compte tenu du niveau des *importations* de l'ordre de 0,15 million de t et de celui des *exportations* de l'ordre de 0,10 million de t ainsi que d'un *accroissement des stocks* de l'ordre de 0,05 million de t, la *production* de fonte — toutes catégories confondues — pourrait s'élever à 15,90 millions de t.

TABLEAU II
Production de fonte

(en millions de t)

	1963			1964				1965	
	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II (¹)
Allemagne (R.F.)	5,56	5,79	5,85	6,33	6,66	7,16	7,03	6,97	6,95
Belgique	1,72	1,71	1,83	1,95	2,03	1,97	2,16	2,08	2,05
France	3,75	3,34	3,75	3,89	4,04	3,62	4,30	4,08	4,00
Italie	0,98	0,98	0,92	0,86	0,79	0,85	1,03	1,16	1,35
Luxembourg	0,88	0,91	0,91	0,96	1,07	1,08	1,07	1,05	1,00
Pays-Bas	0,42	0,45	0,45	0,50	0,47	0,46	0,52	0,58	0,55
Communauté	13,31	13,18	13,71	14,49	15,06	15,14	16,11	15,92	15,90

(¹) Prévisions.

D — Agglomérés de minerai de fer

Vu l'extension des possibilités de production d'agglomérés de minerai de fer principalement en Italie et en Belgique, où les taux d'enfournement d'agglomérés sont les plus bas de tous les pays de la Communauté, on peut s'attendre à une nouvelle augmentation de la mise d'agglomérés par tonne de fonte produite. Elle pourrait atteindre ainsi 1 080 kg au deuxième trimestre 1965. Dans ces

conditions, la *production* d'agglomérés de minerai de fer dans la Communauté pourrait s'élever à quelque 17,2 millions de t au deuxième trimestre 1965.

E — Minerai de fer (en fer contenu)

Si la production de fonte de la Communauté au deuxième trimestre 1965 atteint 15,90 millions

TABLEAU III
Production marchande de minerai de fer

(en millions de t de fer contenu)

	1963			1964				1965	
	II	III	IV	I	II	III	IV	I (¹)	II (²)
Allemagne (R.F.)	0,76	0,75	0,74	0,71	0,68	0,70	0,75	0,70	0,70
Belgique	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00
France	4,80	3,89	4,44	4,69	4,80	3,94	4,88	4,77	4,90
Italie	0,11	0,14	0,12	0,10	0,11	0,13	0,09	0,07	0,10
Luxembourg	0,39	0,48	0,40	0,40	0,41	0,43	0,40	0,40	0,40
Communauté	6,07	5,26	5,71	5,91	6,00	5,21	6,13	5,95	6,10

(¹) Prévisions pour mars.

(²) Prévisions.

de t comme il a été estimé ci-dessus, il faut escompter une *consommation* de minerai de fer dans les *hauts fourneaux* et dans les *installations d'agglomération* de l'ordre de 12,90 millions de t. La *consommation dans les aciéries* pourrait atteindre 0,25 million de t et les *exportations* 0,05 million de t.

Au cours du deuxième trimestre 1965 on peut s'attendre donc à une *production* de minerai de fer de 6,10 millions de t, dont quelque 0,10 million de t seront mises sur *stocks auprès des mines*. Les *importations* pourraient s'élever à 7,4 millions de t, dont quelque 0,20 million de t pourraient être *stockées auprès des usines sidérurgiques*. Dans ces deux cas l'accroissement des stocks est d'ordre saisonnier.

F — Coke

Par suite notamment de l'augmentation du taux d'enfournement d'agglomérés et la mise en service de nouveaux hauts fourneaux, la *mise au mille de coke dans les hauts fourneaux* de la Communauté pourrait tomber au cours du deuxième trimestre 1965 à 705 kg par tonne de fonte produite. Dans ces conditions, la *consommation de coke* dans les hauts fourneaux peut être estimée à 11,20 millions de t, et celle dans les *installations d'agglomération* à 1,10 million de t, tandis que la consommation de coke pour les *autres utilisations* atteindra vraisemblablement 0,15 million de t. Ainsi les *besoins globaux* de coke de la sidérurgie de la Communauté atteindront 12,45 millions de t au deuxième trimestre 1965.

TABLEAU IV
Consommation globale de coke

(en millions de t)

	1963			1964				1965	
	II	III	IV	I	II	III	IV	I ⁽¹⁾	II ⁽²⁾
Allemagne (R.F.)	4,44	4,57	4,70	5,03	5,18	5,51	5,39	5,35	5,30
Belgique	1,40	1,39	1,48	1,53	1,54	1,50	1,63	1,58	1,50
France	3,50	3,12	3,49	3,56	3,61	3,27	3,88	3,56	3,50
Italie	0,68	0,67	0,65	0,63	0,55	0,59	0,65	0,76	0,90
Luxembourg	0,90	0,93	0,91	0,93	1,00	1,01	1,02	0,96	0,90
Pays-Bas	0,31	0,31	0,33	0,34	0,32	0,32	0,34	0,39	0,35
Communauté	11,23	10,99	11,56	12,02	12,20	12,20	12,91	12,60	12,45

(¹) Estimations.

(²) Prévisions

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

(en millions de t)

	1964			1965	
	II	III	IV	I ⁽¹⁾	II ⁽²⁾
A — ACIER BRUT					
<i>Utilisation</i>					
1. Consommation effective	17,94	15,54	17,85	17,60	18,50
2. Variation des stocks ⁽³⁾	+ 0,22	+ 2,48	+ 0,72	+ 1,09	— 0,10
3. Exportations	3,41	3,30	4,00	3,95	4,00
<i>Ressources</i>					
4. Production d'acier brut	20,61	20,40	21,66	21,74	21,50
5. Consommation de ferraille	0,06	0,06	0,06	0,05	0,05
6. Importations	0,90	0,86	0,85	0,85	0,85
B — FERRAILLE ⁽⁴⁾					
<i>Utilisation</i>					
7. Consommation dans les aciéries	8,51	8,26	8,68		8,75
8. Consommation dans les hauts fourneaux	0,52	0,46	0,50		0,45
9. Consommation de ferraille dans les laminiers	0,06	0,06	0,06		0,05
10. Exportations	0,08	0,04	0,01		0,00
<i>Ressources</i>					
11. Récupération des usines	5,42	5,44	5,69 ⁽⁷⁾		5,60
12. Achats intérieurs nets ⁽⁵⁾	3,26	3,02	3,25 ⁽⁷⁾		3,30
13. Importations	0,73	0,58	0,44 ⁽⁷⁾		0,40
14. Variation des stocks des usines ⁽⁶⁾	+ 0,24	+ 0,22	+ 0,13 ⁽⁷⁾		+ 0,05

	1964			1965	
	II	III	IV	I ⁽¹⁾	II ⁽²⁾
C — FONTES					
<i>Utilisation</i>					
15. Consommation dans les aciéries	14,33	14,23	14,99 ⁽⁷⁾		14,90
16. A la disposition des fonderies	0,90	0,88	1,00 ⁽⁷⁾		1,00
17. Exportations	0,09	0,08	0,10 ⁽⁷⁾		0,10
<i>Ressources</i>					
18. Production	15,04	15,13	16,11	15,80	15,90
19. Importations	0,18	0,15	0,14 ⁽⁷⁾		0,15
20. Variation des stocks des usines ⁽⁶⁾	— 0,10	+ 0,09	+ 0,16 ⁽⁷⁾		+ 0,05
D — AGGLOMÉRÉS					
21. Production	15,60	15,48	16,42 ⁽⁷⁾		17,20
E — MINERAI DE FER (en teneur de Fe)					
<i>Utilisation</i>					
22. Consommation dans les hauts fourneaux et les installations d'agglomération	12,06	12,14	12,92 ⁽⁷⁾		12,90
23. Consommation dans les aciéries	0,22	0,23	0,22 ⁽⁷⁾		0,25
24. Exportations	0,04	0,04	0,05 ⁽⁷⁾		0,05
<i>Ressources</i>					
25. Production	6,00	5,20	6,13 ⁽⁷⁾	5,95	6,10
26. Variation des stocks dans les mines	+ 0,15	— 0,33			+ 0,10
27. Importations	7,31	7,85			7,40
28. Variation des stocks dans les usines	+ 0,23	+ 1,09			+ 0,20
F — COKE					
<i>Utilisation</i>					
29. Consommation dans les hauts fourneaux	11,02	11,07	11,61 ⁽⁷⁾		11,20
30. Consommation dans les installations d'agglomération	1,02	0,99	1,09 ⁽⁷⁾		1,10
31. Autres utilisations	0,17	0,16	0,16 ⁽⁷⁾		0,15
<i>Ressources</i>					
32. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,20	12,28	12,85 ⁽⁷⁾		12,45
33. Variation des stocks des usines	— 0,01	+ 0,06	— 0,01		—

⁽¹⁾ Estimations.⁽²⁾ Prévisions.⁽³⁾ Stocks des producteurs, négociants et utilisateurs. En cas de modification de l'allure de la production et de la consommation, ces variations de stocks se rapportent parfois à l'augmentation ou à la réduction des stocks techniques correspondant à la nouvelle allure de la production ou de la consommation.⁽⁴⁾ Y compris la consommation de ferraille et la récupération propre des fonderies d'acier indépendantes (voir JO de la Communauté européenne du charbon et de l'acier du 25 janvier 1958).⁽⁵⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines du marché commun.⁽⁶⁾ Les diminutions de stocks (—) constituent une ressource supplémentaire. Les augmentations de stocks (+) constituent une réduction de l'utilisation. Certains écarts statistiques peuvent exister entre les ressources globales et l'utilisation globale, étant donné que les variations de stocks recensés ne correspondent pas toujours, en raison des différentes dates des divers recensements, aux variations théoriques.⁽⁷⁾ Chiffres provisoires.

**TENDANCES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION EN
DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LA C.E.E. (1956—1965)**

« Étude n° 2 — Série Agriculture »

La Commission de la Communauté économique européenne avait demandé en avril 1959 à un groupe d'experts indépendants, en collaboration avec la direction générale de l'agriculture, d'évaluer les tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans la C.E.E. au cours de la période de 1956 à 1965. Les résultats de ces travaux font l'objet d'une publication comprenant outre le texte du rapport de nombreuses annexes statistiques.

Sont successivement analysés :

- les principes méthodologiques mis en œuvre par les experts et les hypothèses de base retenues,
- les perspectives de consommation alimentaire, individuelle et globale, par pays et pour l'ensemble de la C.E.E.,
- les perspectives de production agricole pour les principaux produits agricoles (céréales, pommes de terre, sucre, lait, viande de bœuf).

Enfin, un essai de confrontation des perspectives de production et de consommation pour le lait et produits laitiers, la viande de bœuf, le sucre, le blé et les céréales secondaires (y compris les produits de la transformation animale, viande de porc, produits avicoles) fait l'objet du chapitre final du rapport.

L'ouvrage comprend 265 pages (format 21 × 27 cm) et est édité actuellement en français et en allemand. Prix de vente : FB. 150,— (FF 15,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

8106* — Principes et méthodes de l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de la Communauté

Dans cette brochure, l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de la Communauté est décrite en détail; en particulier, le champ de l'enquête, le calendrier adopté, le questionnaire, la nomenclature et sa correspondance avec les nomenclatures usuelles, les méthodes de pondération utilisées. Un chapitre spécial est consacré à la description de l'enquête de conjoncture sur les investissements.

Cette brochure est un numéro hors série du périodique « *Résultats de l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise de la Communauté* », paraissant tous les quatre mois et publié, à partir de cette année, dans trois éditions bilingues : français/italien, allemand/néerlandais, anglais/français.

Prix de vente du périodique : par numéro : FB 35,—; FF 3,50.
abonnement annuel : FB 100,—; FF 10,—.

Ce numéro hors série est édité en français, allemand, italien, néerlandais et anglais, et sera distribué gratuitement à tous les abonnés aux « Résultats de l'enquête de conjoncture auprès des chefs d'entreprise ».

Des abonnements peuvent être souscrits aux bureaux de vente et d'abonnements indiqués pour chaque pays à la dernière page de la couverture.

Deuxième mise à jour de la deuxième édition du répertoire des organisations agricoles non gouvernementales groupées dans le cadre de la C.E.E.

Cette publication comporte les modifications survenues dans les organisations existantes et l'inclusion d'organisations groupées à l'échelon de la C.E.E. nouvellement créées.

Elle paraîtra semestriellement et sera adressée régulièrement et à titre gratuit, à tout acquéreur d'un répertoire ayant retourné le talon de la carte « Vient de paraître » annexé à ce dernier.

Les commandes de ce répertoire doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués au dos de la couverture.

Son prix de vente s'élève à FB 150,— (FF 15,—).

